

SECRETARIAT GENERAL A L'AD-
MINISTRATION JUDICIAIRE

DIRECTION DES SERVICES JU-
DICIAIRES

SERVICE DE L'ORGANISATION
JUDICIAIRE ET DU PERSONNEL

DECRET N° 79/457 DU 9/08/79
portant nomination d'un Juge à la Cour
Suprême.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS
DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF
DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;

Vu la loi 42/61 du 20 Juin 1961 portant statut de la Magistrature,
Vu le décret 183/61 du 3 Août 1961 portant application de la loi
42/61 du 20 Juin 1961 susvisée;

Vu le décret 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime de rémunérations
des fonctionnaires;

Vu l'ordonnance 63/10 du 6 Novembre 1962 fixant l'organisation
Judiciaire et la compétence des juridictions;

Vu le décret 67/50 du 24 Février 1967 réglementant la prise d'effet
du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nomina-
tions, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;

Vu le décret 75/390 du 26 Août 1975 abrogeant et remplaçant les
dispositions de l'article 21 du décret 183/61 du 3 Août 1961 portant appli-
cation de la loi 42/61 du 20.6.1961 relatif au statut de la Magistrature;

Vu le décret 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement;

Vu le décret 79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination des membres
du Conseil des Ministres;

Le Conseil Supérieur de la Magistrature entendu :

DECRETE :

ARTICLE 1er: Monsieur ZOUBABELA Louis, Magistrat de 2ème grade, 2ème
groupe, 4ème échelon, précédemment Conseiller à la Cour d'Appel, est nommé
Juge à la Cour Suprême en remplacement de Monsieur GABOU Alexis appelé à
d'autres fonctions.

ARTICLE 2: Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel
de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 9 AOÛT 1979

Par le Président du Comité
Central du Parti Congolais
du Travail, Président de la
République, Chef de l'Etat,
Président du Conseil des
Ministres,

Le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-

Général-Louis-Sylvain GOMA.-

Le Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice et du Travail

P. Le Ministre des Finances
en mission,

Le Ministre du Plan,

Pierre M O U S S A.-

M. TAMBA TAMBA

AMPLIATIONS:

- EN/CAB..... 1
- MJT/CaB..... 1
- SGAJ/DSJ..... 2
- Parquet Général.... 2
- Cour. Suprême..... 1
- B/Courrier..... 1
- JORPC..... 1
- Intéressé..... 1